

**Bilan statistique des demandes internationales
de brevets déposées en 2005 (par la voie PCT¹)**

Les dernières statistiques de demandes internationales de brevets publiées par [l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle](#) (OMPI) font état d'une augmentation, en 2005, de plus de 9 % des demandes de brevets par la voie PCT, par rapport à 2004.

Ainsi, 134 073 demandes de brevets ont été déposées en 2005 par la voie PCT contre 122 607 en 2004, ce qui représente une hausse de 9,4 % des dépôts selon cette voie.

Parmi les principaux pays déposants, la France conforte sa 4^{ème} place acquise l'an passé devant le Royaume-Uni, mais loin derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. Le Japon se distingue, encore cette année, par un taux de croissance élevé : 24,3 % d'augmentation du nombre de demandes de brevets internationaux de la part de ses résidents.

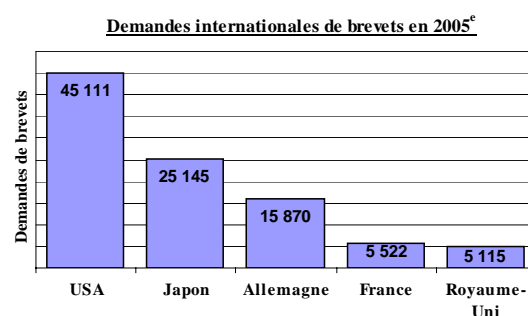
La croissance des demandes en provenance des autres principaux pays utilisateurs de la voie PCT a été moins sensible, 3,8 % et 4,0 % respectivement pour les États-Unis et l'Allemagne. La progression de 6,6 % des demandes d'origine française a été plus soutenue en 2005 qu'en 2004 (0,2 %), tout comme celle des demandes d'origine anglaise mais dans une moindre mesure (1,5 % contre -3,5 %).

Parmi les autres pays déposants, la République de Corée, grâce à un taux de croissance remarquable en 2005 de 33,6 % des demandes de brevets déposées par la voie PCT par ses ressortissants, se positionne désormais en challenger du groupe des cinq premiers pays déposants en ravissant la place de 6^{ème} aux Pays-Bas. La forte progression des demandes de brevets PCT effectuées par des déposants d'origine chinoise, 43,7 % en un an, place la

Nombre total de demandes internationales de brevets

	2005 ^e	2004	Évolution en %
Nombre de demandes	134 073	122 607	9,4 %

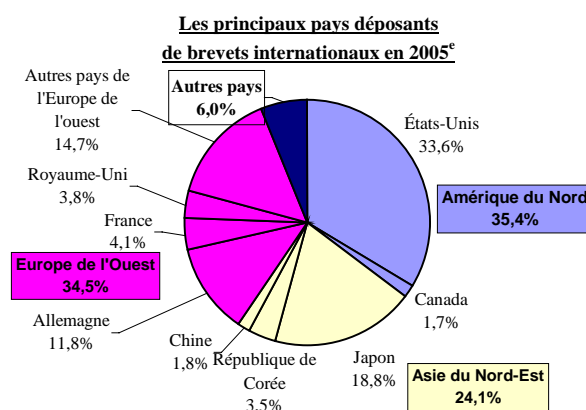
e=estimation *Source : OMPI, calculs IRPI*



Nombre de demandes internationales de brevets selon les cinq principaux pays déposants

	2005 ^e	2004	Evolution en %
États-Unis	45 111	43 464	3,8%
Japon	25 145	20 223	24,3%
Allemagne	15 870	15 255	4,0%
France	5 522	5 181	6,6%
Royaume-Uni	5 115	5 041	1,5%

e=estimation *Source : OMPI, calculs IRPI*



¹ Patent Cooperation Treaty (PCT)

Chine au 10^{ème} rang des déposants internationaux les plus importants de l'année 2005. Ainsi, les déposants originaires de ces deux pays de l'Asie du Nord-Est, plus ceux du Japon, contribuent pour près d'un quart du nombre total de demandes de brevets déposées auprès de l'OMPI, ceux de l'Europe de l'Ouest² pour 35 % environ et ceux des États d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) pour 35 % également, les déposants des autres pays du monde ne participant qu'à 6 % de l'ensemble des dépôts de demandes de brevets internationaux.

Parmi les dix premières entreprises ayant déposé le plus grand nombre de demandes internationales de brevets en 2005, on retrouve neuf sociétés classées dans les mêmes rangs en 2004. La société néerlandaise *Philips Electronics N.V.*, avec près de 2 500 demandes déposées en 2005, se positionne de nouveau en tête, suivie aux seconde et troisième places par les sociétés d'origines japonaise *Matsushita* et allemande *Siemens*. Outre la société finlandaise *Nokia*, trois autres sociétés allemandes *Bosch*, *Basf* et la nouvelle entrée *Daimler-Chrysler* font partie du classement ainsi que trois sociétés d'origine américaine, *Intel*, *3M* et *Motorola*.

Les dix premiers déposants de demandes de brevets voie PCT en 2005

Classe-ment	Pays d'origine	Société	Nombre de demandes de brevets déposées
1	Pays-Bas	KONINKLIJKE PHILIPS ELECTRONICS N.V.	2492
2	Japon	MATSUSHITA ELECTRIC INDUSTRIAL CO	2021
3	Allemagne	SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT	1402
4	Finlande	NOKIA CORPORATION	898
5	Allemagne	ROBERT BOSCH GMBH	843
6	États-Unis	INTEL CORPORATION	691
7	Allemagne	BASF AKTIENGESELLSCHAFT	656
8	États-Unis	3M INNOVATIVE PROPERTIES COMPANY	603
9	États-Unis	MOTOROLA INC.	580
10	Allemagne	DAIMLERCHRYSLER AG	567

(classement provisoire)

Source : OMPI

La première société d'origine française *Thomson Licensing* se classe en vingtième position avec 390 demandes de brevets déposées en 2005 par la voie PCT.

Les deux principaux secteurs concernés par les demandes de brevets déposées en 2005 selon la voie PCT appartiennent aux classes A61K et G06F de la classification internationale des brevets (CIB), qui regroupent respectivement les produits pharmaceutiques et cosmétiques ainsi que les ordinateurs et le traitement de données numériques. Selon l'estimation de l'OMPI, ces deux secteurs concernent chacun respectivement 7 229 et 6 267 demandes effectuées en 2005, soit environ 10 % de l'ensemble des demandes de brevets déposées par la voie PCT.

Catherine Quatravaux
Économiste à l'IRPI

² Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse